

Guide des éco-manifestations



La ville de RIOM s'est engagée depuis 2010 dans une démarche éco-responsable : limiter l'impact environnemental des activités de ses services et accompagner ses partenaires (notamment associatifs) dans cette démarche, en particulier à travers la mise en place d'éco-manifestations.

L'organisation d'une manifestation, dans toutes ses étapes, a un impact environnemental : déchets, déplacements des spectateurs, énergie pour les infrastructures, alimentation, impact sur la nature...

Chercher à réduire cette empreinte environnementale, c'est le principe d'une éco-manifestation. Mais la démarche, pour s'inscrire pleinement dans un développement durable du territoire, doit aussi avoir des répercussions économiques et sociales positives (commerce local, équitable, accès à tous, facilitation des rencontres entre générations...). S'engager dans cette approche nouvelle, c'est donc s'impliquer très concrètement dans le développement durable.

En septembre 2010, un premier appel a été lancé pour mettre en place de telles manifestations. Plusieurs associations sportives ont répondu favorablement et se sont vu attribuer, sous conditions, une subvention spécifique.

Lors de la Semaine du développement durable, le témoignage du Club Rappel 63 a suscité un vif intérêt et de multiples questions auprès du large public réuni pour cette occasion. La preuve qu'il existe une volonté d'agir chez beaucoup d'entre vous !

Le soutien aux associations volontaires dans cette démarche d'exemplarité environnementale s'élargie aussi à la citoyenneté locale.


Aussi, afin de vous permettre de mieux vous engager dans la démarche, des supports vous sont proposés, qui vous donneront des pistes méthodologiques, des idées d'actions, des ressources (bien évidemment non exhaustives) pour l'organisation éco-responsable de votre manifestation.

Evidemment, toutes les pistes qui vous sont proposées ne sont pas applicables à chaque manifestation mais certaines d'entre elles peuvent correspondre à ce que vous allez mettre en place, vous permettant ainsi de vous engager progressivement dans cette nouvelle approche. Car si l'objectif est, dans un premier temps, de sensibiliser les acteurs de la vie riomoise à travers l'organisation de manifestations, il semble important que chacun puisse, à terme, s'engager, au quotidien, dans une démarche éco-responsable.

Vous souhaitant les meilleures réussites éco-responsables dans vos manifestations,

Contact : Aurélien FABREGUETTES
Ville de Riom - Riom Communauté
Chargé de mission Eco-Responsabilité
Tél. : 04 73 33 79 49
a.fabreguettes@ville-riom.fr

RIOM



Si votre association souhaite mettre en place une ou des éco-manifestations, veuillez indiquer vos projets d'actions éco-responsables dans la fiche « Appel à projet » qui est jointe au dossier de demande de subvention. Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous diverses thématiques et idées destinées à vous aider dans vos projets.

CHOIX DU SITE OÙ SE DEROULERA LA MANIFESTATION

Souvent, l'activité contraint le choix du site, mais certaines fois un choix est à faire. Quelques questions à se poser pour permettre un déroulement optimal de la manifestation.

- Est-ce que je peux favoriser les transports en communs et limiter l'usage individuel de la voiture ?
- Ce site est-il bien adapté au public attendu (équipement, sonorisation, surface, volume...) ?
- Répond-il aux besoins de la manifestation en eau, énergie, gestion des déchets... ?
- Ce site me permettra-t-il d'organiser au mieux la sécurité de la manifestation ?

LA COMMUNICATION

La prise en compte d'une communication éco-responsable avant, pendant et après la manifestation contribue considérablement à la fréquentation et au succès de la manifestation dans une démarche environnementale.


Il s'agit bien sûr de combiner le plus efficacement vos supports de communication :

- En mettant un maximum d'information sur votre site internet (si votre association en dispose) ; en communiquant par courrier électronique, hyperlien, SMS à la place des courriers postaux ; en prévoyant une préinscription du public sur votre site internet ; en recommandant d'imprimer uniquement si nécessaire et en créant des formats d'impression plus léger (moins d'aplats de couleurs).
- En choisissant un papier éco-labellisé (voir page 4 logos), recyclé ou provenant de forêts gérées durablement (label FSC, PEFC voir page 4 logos), en choisissant le bon grammage et le bon format, en concevant les documents en recto-verso.
 - En réutilisant autant que possible les supports pour des manifestations annuelles ou périodiques (adhésif pour la date, recyclage des bâches en fin de vie...).
 - En interrogeant votre imprimeur ou l'agence de communication sur sa démarche environnementale et ses engagements.
 - En indiquant sur vos supports la démarche environnementale de votre manifestation.
 - En estimant au plus juste le nombre d'exemplaires à imprimer en réalisant un suivi détaillé des quantités imprimées et diffusées.

LE CHOIX DES EQUIPEMENTS ET DES PRESTATIONS

Alimentation, vaisselle, stand, objets promotionnels... le choix et la mise en place de ces différents équipements (ou des prestataires qui les proposent) influent sur l'impact environnemental de la manifestation.

- Alimentation : privilégier les produits biologiques et/ou issus du commerce équitable, éviter le gaspillage en gérant au mieux les quantités, acheter des aliments de saison et produits localement, limiter dès l'achat les emballages inutiles ...
- Stand : penser récupération-réutilisation, préférer les matériaux éco-labellisés, la location de plantes produites localement.

- 
- Vaisselle : éviter autant que possible la vaisselle jetable, choisir de la vaisselle réutilisable ou lavable. La vaisselle compostable ou biodégradable peut être une solution en s'assurant d'avoir une filière de traitement garantissant son compostage.
 - Objets promotionnels : éviter les gadgets et choisir des objets « utiles » pour limiter le gaspillage, proposer des objets respectueux de l'environnement, issus du commerce équitable.

L'ENERGIE, L'EAU

Inévitables et nécessaires, ces postes importants sur votre manifestation peuvent cependant voir leur consommation diminuer avec quelques gestes simples.

- Eclairage : lumière naturelle à exploiter au mieux, lampes basse consommation, veille des bénévoles sur tout allumage inutile ou oublié.
- Chauffage : bien ventiler le site si manifestation en intérieur et éviter la surchauffe l'hiver et le refroidissement excessif l'été.
- Si vous devez utiliser un groupe électrogène, l'arrêter pendant les longues périodes de non-utilisation et vérifier qu'il possède un pot catalytique aux normes Euro IV.
- Préférer des piles rechargeables et des appareils peu consommateurs d'énergie.
- Prendre contact avec une structure spécialisée pour l'installation de toilettes sèches.
- Utiliser des produits de nettoyage peu ou pas nocifs pour l'environnement (voir écolabel page 4), respecter les doses préconisées.

LES DECHETS

Moins en produire, mieux les gérer (stockage, tri), réutiliser pour une autre manifestation ou détourner pour d'autres usages, il existe de nombreuses solutions éco-responsables.

- Réduire les déchets : favoriser les produits en vrac ou au détail, les éco-recharges, la réutilisation, éviter les produits suremballés, les portions individuelles, la vaisselle jetable et non-réutilisable, récupérer les déchets organiques en vue de leur compostage.
- Gérer tous les déchets produits : installer une signalétique bien visible, disposer les supports de tri sélectif adaptés et des cendriers aux lieux fumeurs, informer les participants : des totems permettant le tri sélectif sont mis à disposition des associations sur le parc du Cerey. Des bacs sont également disponibles pour évacuer ces déchets.
- Si votre manifestation génère un excès de produits alimentaires, contactez les associations caritatives, certains aliments peuvent les intéresser.
- Le Syndicat du Bois de l'Aumône, gestionnaire des déchets sur le territoire, reste un interlocuteur ressource pouvant apporter une aide technique et matérielle (prêt de gobelets, sensibilisation...)

LES DEPLACEMENTS

Proposer des modes de déplacements doux et réduire les impacts environnementaux liés à l'émission de gaz à effet de serre : quelques pistes pour s'engager dans ce défi.

- Promouvoir les transports en commun dans vos supports de communication
- Inciter au covoiturage spontané ou via les sites de covoiturage.
- Déterminer des places spécifiques pour les covoitureurs ou usagers de vélos.
- Proposer une liste d'hébergements locaux pour les participants (compétiteurs, intervenants, artistes...)

MAIS AUSSI

- Pensez à limiter les décibels de votre sonorisation à 105 dB (maximum du seuil autorisé).
- Favorisez l'accessibilité à tout type de public (handicapés, personnes âgées, petite enfance...).
- Sensibilisez en amont (bénévoles) et pendant la manifestation (stand d'associations environnementales, enquête...).



QUELQUES INFOS SUR LES LOGOS

Ce logo vous garantit que l'aliment acheté est composé au moins de 95% d'ingrédients issus d'un mode de production biologique.



L'aliment que vous achetez est issu de l'agriculture biologique tel que pratiquée sur le territoire européen (mais pas forcément produit sur le territoire européen)



Les produits éco-labellisés NF doivent respecter un circuit de fabrication économe en énergie, peu polluant pour les milieux naturels.



L'éco-label européen prend en considération l'usage, le cycle de vie, la fabrication, la distribution, l'utilisation et l'élimination du produit.



Le bois (ou produit dérivé du bois) que vous achetez est issu de forêts gérées durablement.



Ce logo vous garantit que le papier que vous achetez possède un pourcentage (précisé dans le carré de droite) de fibres recyclées.



Symbole international du recyclage : le chiffre à l'intérieur du triangle vous indique le pourcentage de matière recyclée contenu dans le produit. L'absence de chiffre signifie que le produit est recyclable (attention, souvent utilisé abusivement par les fabricants...).



Votre imprimeur est engagé dans une démarche environnementale (gestion des déchets, de l'énergie...) labellisée par ce pictogramme.

RESSOURCES ET CONTACTS (liste non exhaustive)

Développement durable : DREAL Auvergne

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr>

Energie-Déchets : ADEME <http://auvergne.ademe.fr>

Déchets : SBA <http://www.sba63.fr> ; VALTOM <http://www.valtom63.fr>

Eau : Agence de l'eau Loire-Bretagne <http://www.eau-loire-bretagne.fr>

Associations : Conservatoire des Espaces Naturels <http://www.cen-auvergne.fr>

LPO Auvergne <http://www.lpo-auvergne.org>

CREE Auvergne <http://www.indicesdepresences.org>

Covoiturage Auvergne <http://www.covoiturageauvergne.net>

Contact ville de Riom : Aurélien FABREGUETTES a.fabreguettes@ville-riom.fr